

**ORDONNANCE FIXANT LE RÔLE DE LA COUR D'ASSISES DU
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**

POUR LA SESSION DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025

Nous, Stéphane RÉMY, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Limoges,

Vu l'ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Limoges en date du 21 juillet 2025, nous désignant pour présider la Cour d'Assises et la Cour d'Assises d'appel du département de la Haute-Vienne et fixant la date d'ouverture de la session du mois de décembre 2025 au mercredi 03 décembre 2025 à 09 heures 00.

Vu les articles 232 et 238 du Code de Procédure Pénale,

Vu la proposition du Ministère Public,

ARRÊTONS ainsi qu'il suit le rôle de ladite session :

Mercredi 03 décembre 2025

09 heures 00 : Convocation des jurés
Révision de la liste des jurés
10 heures 30 : Information des jurés

***COUR D'ASSISES
STATUANT EN APPEL***

***Mercredi 03 décembre 2025 à 14 heures 00, Jeudi 04 décembre 2025 à 09 heures 00 et
Vendredi 05 décembre 2025 à 09 heures 00***

P C

Maître Michel LABROUSSE (Barreau de Tulle)

Détenu à la Maison d'Arrêt de Tulle

Accusé de : VIOL COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN ASCENDANT faits commis à SALON LA TOUR (19) entre le 01er avril 2014 et le 30 septembre 2015, AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR ASCENDANT OU PERSONNE AYANT AUTORITÉ faits commis à UZERCHE (19) entre le 01er janvier 2007 et le 29 mars 2010, AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE PLUS DE 15 ANS PAR UN ASCENDANT faits commis à UZERCHE (19) du 30 mars 2010 au 29 mars 2013, AGRESSION SEXUELLE PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITÉ SUR LA VICTIME faits commis à UZERCHE

(19) du 29 mars 2013 au 31 décembre 2013 et AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR ASCENDANT OU PERSONNE AYANT AUTORITÉ faits commis à UZERCHE (19) entre le 01er janvier 2007 et le 31 décembre 2013

PARTIES CIVILES

- L M (P A)

Maître Mélanie COUSIN (Barreau de Tulle)

- P M

Maître Mélanie COUSIN (Barreau de Tulle)

- P M épouse B

Maître Mélanie COUSIN (Barreau de Tulle)

MINISTÈRE PUBLIC

- Madame la Procureure Générale

Fait en notre Cabinet

Au Palais de Justice de LIMOGES, le 04 août 2025

LE PRÉSIDENT DE LA COUR D'ASSISES STATUANT EN APPEL

Stéphane RÉMY

